

Affaires courantes

tion, sont de plus en plus peïnés, irrités et profondément déçus de cette taxe sur les produits et services.

Grâce à cette pétition, ils demandent au gouvernement actuel de surseoir le plus longtemps possible à l'adoption de ce projet de loi afin d'accorder aux contribuables suffisamment de temps pour exprimer leurs sentiments à ce sujet, vraisemblablement dans le cadre d'élections générales, ce qui constituerait une démarche juste et démocratique.

Ils disent que le gouvernement devrait demander aux Canadiens de dire s'ils sont d'accord avec cette taxe. Bien que, à en juger aux sondages, 80 p. 100 des Canadiens s'opposent à cette taxe, peut-être des élections ne permettraient-elles pas d'en juger, de sorte que le gouvernement devrait accéder à la demande des signataires et se soumettre de bonne grâce à la démarche électorale.

Je présente ces pétitions au nom des bons Canadiens de la région d'Oshawa, en Ontario.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur et le devoir de présenter un certain nombre de pétitions signées par 920 habitants de ma circonscription. Ce sont des gens d'affaires de la région qui les ont fait circuler, notamment, Galaxie Lanes, le personnel de l'école St. Jude, Ziebart, Family Diner, Northern Women Centre, Breenie's Auto Body, Lochloman Ski Area, Superior Bowl-o-Drome. On en a même fait circuler une à bord du train de VIA Rail lorsqu'il roulait encore.

Les pétitionnaires s'opposent tous à la TPS. Ils veulent que la proposition actuelle soit rejetée et qu'on procède à une véritable réforme du régime fiscal qui imposerait une taxe minimale aux riches particuliers et aux riches sociétés.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, j'interviens à nouveau au titre de l'article 36 du Règlement pour présenter à la Chambre des pétitions au nom de plusieurs chefs de petite entreprise de ma localité.

Les chefs de petite entreprise de ma localité continuent d'envoyer des pétitions et des lettres qui protestent contre la TPS. Dans cette pétition, des centaines de chefs de petite entreprise de New Westminster, de Burnaby et d'autres localités du sud-est de la Colombie-Britannique disent que cette forme de fiscalité est injuste parce qu'elle impose aux petites entreprises une part disproportionnée de la charge fiscale.

Ces chefs de petite entreprise disent que la perception de cette taxe va être pour eux un cauchemar et que la taxe ne répond pas aux préoccupations que la taxe sur les ventes des fabricants cause aux petites entreprises, mais qu'elle augmente au contraire la charge fiscale de ces dernières.

Ils invitent le Parlement à rejeter le projet de taxe sur les produits et services, à consulter les entreprises, les syndicats et les associations de consommateurs, et à réaliser un large consensus sur la réforme du régime fiscal avant de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants par cette taxe aussi régressive.

Ils demandent une véritable réforme du régime fiscal qui instaure un climat propice aux petites entreprises canadiennes.

J'ai déjà présenté d'autres pétitions émanant de chefs de petite entreprise de ma collectivité, et en voici d'autres qui protestent contre cette taxe.

• (1140)

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter un ensemble de pétitions dûment certifiées conformément à l'article 36 du Règlement.

Ces pétitions portent la signature de plus de 300 personnes toutes membres de quatre Églises de la ville de Red Deer. Ils représentent l'Église de Dieu, l'Église Catholique Romaine, l'Église Baptiste et l'Église Unie qui demandent au Parlement de légiférer pour protéger la vie dès la conception et pour protéger à la fois la vie de la mère et de enfant.

[Français]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur): Monsieur le Président, j'ai un nombre de pétitions ici. Les personnes sont contre la nouvelle taxe sur les produits et services. Ils nous disent que ce sera la plus sérieuse imposition prélevée des Canadiens depuis le début de notre histoire.

[Traduction]

Ces pétitionnaires nous disent que dans sa version actuelle, la TPS perturbera l'économie, fera grimper les impôts des familles ordinaires, compliquera comme jamais le régime fiscal, nuira encore davantage aux gagnepetit et demeurera invisible aux yeux des contribuables.

Ils demandent donc au Parlement de retirer cette taxe.